

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC**

NO : 200-06-000245-202

**(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE**

GEORGES LANGIS
et
GENEVIÈVE CHABOT

Demandeurs

c.

GRIEG SEAFOOD ASA
et
GRIEG SEAFOOD BC Ltd.
et
LERØY SEAFOOD GROUP ASA
et
LERØY SEAFOOD USA, INC.
et
MARINE HARVEST ATLANTIC CANADA
INC.
et
MOWI ASA
et
MOWI CANADA WEST INC.
et

MOWI DUCKTRAP, LLC
et
MOWI USA, LLC
et
OCEAN QUALITY AS
et
OCEAN QUALITY NORTH AMERICA
INCORPORATED
et
OCEAN QUALITY PREMIUM BRANDS, INC.
et
OCEAN QUALITY USA, INC.
et
SALMAR ASA

et
SCOTTISH SEA FARMS, LTD.

Défenderesses

**DEMANDE DES DEMANDEURS POUR ÊTRE RELEVÉS DU DÉFAUT DE SIGNIFIER LA
DEMANDE POUR OBTENIR L'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE
ET POUR OBTENIR LE STATUT DE REPRÉSENTANTS DANS LES DÉLAIS**
(Articles 84 et 107 C.p.c.)

**À L'HONORABLE JUGE SIMON HÉBERT J.C.S., JUGE COORDONNATEUR DES ACTIONS
COLLECTIVES DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC, LES DEMANDEURS EXPOSENT
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Les demandeurs ont déposé une *Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants* (ci-après la « **Demande en autorisation** ») contre les défenderesses, le tout tel qu'il appert au dossier de la Cour;
2. Tel qu'il appert à l'intitulé de cause, les défenderesses Grieg Seafood ASA, Lerøy Seafood Group ASA, Mowi ASA, Ocean Quality AS et Salmar ASA, n'ont pas de domicile ou de résidence au Québec, ayant toutes leurs principales places d'affaires en Norvège;
3. La Norvège est un État signataire de la *Convention relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale* (ci après « Convention de La Haye »);
4. En vertu de l'article 494 C.p.c., la Demande en autorisation doit être notifiée selon les prescriptions de la Convention de La Haye, ce qui signifie que la Demande en autorisation doit être traduite en norvégien et être notifiée aux défenderesses par l'entremise de leur autorité centrale;
5. Les demandeurs ont mandaté une firme spécialisée, APS internationale, pour la traduction et la notification internationale de la Demande en autorisation qui leur a confirmé que tous les documents avaient été envoyés pour notification dans cet État le 17 novembre 2020;
6. Les délais pour la notification à l'autorité centrale de la Norvège peuvent varier entre trois (3) et cinq (5) mois;
7. Le délai de trois (3) mois pour notifier la Demande en autorisation est maintenant expiré, ayant pour conséquence que cette demande est maintenant périmée;

8. Or, à ce jour, toutes les défenderesses ont reçu signification de la Demande en autorisation, à l'exception des défenderesses résidant en Norvège à cause du processus exigeant de la Convention de la Haye et des délais rattachés;
9. Les demandeurs demandent donc d'être relevés du défaut de ne pas avoir signifié la Demande en autorisation dans les trois (3) mois de son dépôt;
10. La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

RELEVER les demandeurs du défaut d'avoir respecté le délai de signification de la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants;

PROLONGER le délai de signification de la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants pour une période de 180 jours suivant la date du jugement à être rendu;

LE TOUT sans frais de justice, sauf en cas de contestation.

Québec, le 20 janvier 2021



SISKINDS, DESMEULES, AVOCATS
(Me Chloé Faucher-Lafrance)
chloe.faucher-lafrance@siskinds.com
Avocats des demandeurs

43, rue de Buade, bureau 320
Québec (Québec) G1R 4A2
Téléphone : 418-694-2009
Télécopieur : 418-694-0281
Notification : notification@siskinds.com

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Chloé Faucher-Lafrance, avocate, exerçant ma profession au 43, rue Buade, suite 320, Québec, district de Québec, G1R 4A2, déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis l'un des avocats des demandeurs en la présente instance;
2. Tous les faits mentionnés à la présente demande pour être relevés du défaut de signifier la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais sont vrais;
3. La présente déclaration sous serment est vraie et sincère;

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ,
À Québec, le 20 janvier 2021

En considération des mesures d'urgence sanitaires actuelles, je signe la présente déclaration à distance et je demande qu'elle soit reconnue comme étant un original.

DocuSigned by:

558E8FE800E486
Chloé Faucher-Lafrance

Je, Christine Béland, employée de Siskinds Desmeules Avocats s.e.n.c.r.l. ayant une place d'affaires au 43, rue de Buade, bureau 320, Québec, (Québec), G1R 4A2, affirme bien connaître la déclarante et l'avoir vu signer la présente déclaration sous serment par vidéoconférence le 20 janvier 2021.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À MON TOUR
à Sainte-Brigitte-de-Laval, le 20 janvier 2021

DocuSigned by:

442F4BA4795E456
Christine Béland (#177805)
Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec

AVIS DE PRÉSENTATION

Me Nick Rodrigo
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG
S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1501, avenue McGill College, 26e étage
Montréal (Québec) H3A 3N9
Téléphone : 514-841-6400
Télécopieur : 514-841-6499
Courriel : nrodrigo@dwpv.com
Avocats de **LERØY SEAFOOD USA, INC**

Me J.R. Kristian Brabander
Me Stéphanie St-Jean
McCARTHY, TÉTRAULT s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1000, rue De La Gauchetière Ouest,
bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 0A2
Téléphone : 514-397-4100
Télécopieur : 514-875-6246
Courriel : notification@mccarthy.ca
Avocats de **GRIEG SEAFOOD BC LTD.**

Me Michael A. Eizenga
Me Ranjan K. Agarwal
BENNETT JONES LLP
3400 One First Canadian Place
P.O. Box 130
Toronto (Ontario) M5X 1A4
Téléphone : 416-777-4879
Télécopieur : 416-896-1716
Courriel : eizengam@bennettjones.com
agarwalr@bennettjones.com
Avocats de **SCOTTISH SEA FARMS, LTD.**

Me Simon J. Seida
Me Anthony Cayer
BLAKE, CASSELS & GRAYDON,
S.E.N.C.R.L./S.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4N8
Téléphone : 514-982-4000
Télécopieur : 514-982-4099
Courriel : simon.seida@blakes.com
anthony.cayer@blakes.com
Avocats de **MARINE HARVEST ATLANTIC
CANADA INC., MOWI CANADA WEST INC., MOWI
DUCKTRAP, LLC**

Me Pascale Dionne-Bourassa
d3b Avocats inc.
17, rue des Huards
Verdun (Québec) H3E 1X9
Téléphone : 514-360-5730
Télécopieur : 514-447-1953
Courriel : pdb@d3bavocats.com
Avocats-conseils de **SCOTTISH SEA FARMS,
LTD.**

PRENEZ AVIS que la présente demande sera présentée pour adjudication devant l'Honorable Simon Hébert, j.c.s., à la date, à l'heure et selon les modalités qu'il plaira au tribunal de fixer.

Québec, le 20 janvier 2021

Siskinds Desmeules

SISKINDS DESMEULES AVOCATS

(Me Chloé Faucher-Lafrance)

chloe.faucher-lafrance@siskinds.com

Avocats des demandeurs

43, rue de Buade, bureau 320

Québec (Québec) G1R 4A2

Téléphone : 418-694-2009

Télécopieur : 418-694-0281

Notification : notification@siskinds.com

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland

Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me Nick Rodrigo

DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., S.R.L
1501, avenue McGill College, 26e étage, Montréal (Québec) H3A 3N9
514-841-6400
nrodrigo@dwpv.com

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021

Heure : 13:52 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland

Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me J.R. Kristian Brabander

McCARTHY, TÉTRAULT s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1000, rue De La Gauchetière Ouest., bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 0A2
514-397-4100
notification@mccarthy.ca

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021

Heure : 13:52 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland

Siskinds, Desmeules, Avocats

43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2

418-694-2009

christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me Stéphanie St-Jean

McCARTHY, TÉTRAULT s.e.n.c.r.l., s.r.l.

1000, rue De La Gauchetière Ouest., bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 0A2

514-397-4100

notification@mccarthy.ca

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021

Heure : 13:52 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland

Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me Michael A. Eizenga

BENNETT JONES LLP
3400 One First Canadian Place, P.O. Box 130, Toronto (Ontario) M5X 1A4
416-777-4879
eizengam@bennettjones.com

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021

Heure : 13:52 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER**Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als**

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR**Christine Béland**Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com**DESTINATAIRE****Me Ranjan K. Agarwal**BENNETT JONES LLP
3400 One First Canadian Place, P.O. Box 130, Toronto (Ontario) M5X 1A4
416-777-4879
agarwalr@bennettjones.com**DÉTAILS DE LA NOTIFICATION****Date d'envoi de la notification :** 20 janvier 2021

Heure : 13:53 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland
Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me Pascale Dionne-Bourassa
d3b Avocats inc.
17, rue des Huards, Verdun (Québec) H3E 1X
514-360-5730
pdb@d3bavocats.com

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021
Heure : 13:53 HNE
État de la notification : Notifiée
Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom	Clé de validation
Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf	88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland

Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me Simon J. Seida

BLAKE, CASSELS & GRAYDON, S.E.N.C.R.L./S.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal (Québec) H3B 4N8
514-982-4000
simon.seida@blakes.com

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021

Heure : 13:52 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

Référence interne : 67-239

INFORMATION SUR LE DOSSIER

Georges Langis et Geneviève Chabot c. Grieg Seafood ASA et als

200-06-000245-202

Supérieure

Québec

EXPÉDITEUR

Christine Béland

Siskinds, Desmeules, Avocats
43, rue De Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2
418-694-2009
christine.beland@siskindsdesmeules.com

DESTINATAIRE

Me Anthony Cayer

BLAKE, CASSELS & GRAYDON, S.E.N.C.R.L./S.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal (Québec) H3B 4N8
514-982-4000
anthony.cayer@blakes.com

DÉTAILS DE LA NOTIFICATION

Date d'envoi de la notification : 20 janvier 2021

Heure : 13:52 HNE

État de la notification : Notifiée

Nature du(des) document(s) : Demande des demandeurs pour être relevés du défaut de signifier la Demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentants dans les délais (Art. 84 et 2017 C.p.c.)

DOCUMENT(S) NOTIFIÉ(S)

Nom

Clé de validation

Demande pour être relevé du défaut de signification.pdf

88f941c3fb0a140be9cd7722ddd78cf2

CONCLUSION

Todoc certifie que le destinataire a été notifié par courriel et que les documents transmis ont été mis à sa disposition.

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE

NO : 200-06-000245-202

GEORGES LANGIS
et
GENEVIÈVE CHABOT
Demandeurs

c.

GRIEG SEAFOOD ASA ET ALS
.
Défenderesses

**DEMANDE DES DEMANDEURS POUR
ÊTRE RELEVÉS DU DÉFAUT DE
SIGNIFIER LA DEMANDE POUR
OBTENIR L'AUTORISATION D'EXERCER
UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR
OBTENIR LE STATUT DE
REPRÉSENTANTS DANS LES DÉLAIS**
(Articles 84 et 107 C.p.c.)

BB-6852

Me Chloé Faucher-Lafrance

Casier 15

N/D : 67-239

SISKINDS DESMEULES | Avocats s.e.n.c.r.l.

43, rue de Buade, bureau 320, Québec (Québec) G1R 4A2

TÉLÉPHONE 418-694-2009 (Sans frais 1-877-735-3542)

TÉLÉCOPIEUR 418-694-0281

NOTIFICATION notification@siskinds.com

SISKINDS.com/qc